



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services bancaires

Question écrite n° 118106

Texte de la question

M. François-Xavier Villain attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les cumuls des frais bancaires. En effet, il semblerait que les établissements bancaires aient accepté, à l'occasion du comité consultatif du secteur financier (CCSF) de novembre 2006, d'examiner des possibilités de remise totale ou partielle de frais bancaires, en tenant compte de la situation particulière des clients concernés. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître l'état d'avancement de cette réflexion.

Données clés

Auteur : [M. François-Xavier Villain](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118106

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1469